



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pôle autorité  
environnemental, en appui de  
la mission régionale d'autorité  
environnementale Hauts-de-  
France

Affaire suivie par :  
Hugo Marchioni  
Tél : 03 22 82 92 00

Courriel : [ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président  
Conseil Départemental de la Somme  
43 rue de la république – CS 32615  
80026 Amiens Cedex 1

A l'attention de Monsieur David Dhennin

([d.dhennin@somme.fr](mailto:d.dhennin@somme.fr))

Lille, le 20 avril 2022

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité  
environnementale, suite à la consultation relative au projet d'aménagement foncier agricole, forestier et  
environnemental de Davenescourt (département de la Somme)

N° d'enregistrement Garance : 2022-6087

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 11 février 2022 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois  
suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet.  
Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-  
France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de la Somme  
DREAL Hauts-de-France